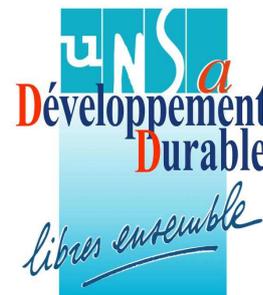




S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Conseil d'Administration du 9 février 2015

Représentants Cfdt: Martine MEUNIER-CHABERT et Patrick FOURMIGUE (titulaires)
UNSA : Pascal LEBRETON et Pierre LE BRAS (suppléants)

CA réduit à 19 membres, sur 21 (absence d'Yves Krattinger de l'ADF et d'une personnalité qualifiée non désignée), La présidence est temporairement confiée au doyen d'âge, Max MONDON (représentant de la FNAUT), dans l'attente de l'élection à la présidence du Cerema.

CFDT-UNSA font leur déclaration liminaire (cf. page 4), diffusée à tous les agents, en léger différé.

Dans leur déclaration, **CGT** et **FO** annoncent que, par principe, elles ne prendront pas part au vote pour cette élection.

En réponse aux questions posées par les autres OS (barème des frais de déplacements et résultats du baromètre Cerema), le DG :

- indique que ses services travaillent sur le barème des frais de déplacement. A suivre...
- donne son interprétation du "Baromètre Cerema" de fin 2014 (questionnaire de consultation des agents). Il trouve que les réponses aux questions fermées sont plus positives que ce qu'il espérait, avec beaucoup d'attentes des agents. Le côté plus négatif de la cinquantaine de pages d'expression libre ne le surprend pas. **CFDT&UNSA** préfèrent ne pas aborder ce sujet en CA, vu que ce point est inscrit à l'ordre du jour du prochain comité technique d'établissement (CTE) du 19 février.

1. Élection du président du conseil d'administration

Première surprise, Monsieur Max MONDON, en sa qualité de président temporaire, informe en séance que **Corinne CASANOVA**, candidate au nom de l'association des communautés de France, **a retiré sa candidature !**

Gaël PERDRIAU, candidat de l'association des maires de France reste donc seul en lice et expose les motivations de sa candidature et sa vision du Cerema.

CFDT : dans notre sigle, il y a un **D** pour **D**émocratique et une élection avec un candidat unique n'est pas un gage de démocratie.

CFDT & UNSA décident donc de ne pas prendre part à un vote, dont l'issue est déjà connue.

De même, les 2 représentants CGT et le représentant FO ne prennent pas part au vote.

Résultat du vote à bulletin secret :

Inscrits 19 ; Exprimés : 14 ; **Gaël PERDRIAU 10** ; **Blancs : 4**

Espérons que **Gaël PERDRIAU**, maire de St Étienne, président de sa métropole, ainsi que de quatre autres organismes, trouvera du temps à consacrer à son nouveau mandat de Président du Cerema.

2. Élection du vice-président du conseil d'administration

Une seule candidate, vice-présidente sortante, Mme Christine BOUCHET (DGITM), représentante du ministre chargé des transports.

Les 5 représentants du personnel : 2 CFDT-UNSA, 2 CGT et 1 FO ne prennent pas part au vote.

Résultat du vote à bulletin secret :

Inscrits 19 ; Exprimés : 14 ; **Christine BOUCHET 14**

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 1^o décembre

À l'unanimité moins une abstention (membre non présent).

4. Consultations écrites du 22 décembre 2014 : RAS

5. Quelques points d'actualité

Par le DG, Bernard LARROUTOUROU :

1. **Conseil stratégique** : l'arrêté est sur le point d'être publié, avec les 12 membres désignés par l'État et 12 membres issus des associations de collectivités locales, à savoir les cinq associations représentées au CA, plus celle des maires ruraux de France. Le Conseil Stratégique devrait pouvoir ainsi donner son avis sur le projet stratégique. **CFDT & UNSA** déplorent que le calendrier imposé ne permette pas aux futurs membres de participer pleinement à l'élaboration et de s'approprier correctement le projet stratégique de l'Établissement.
2. **Entretiens du Cerema**, avec la biennale du CNFPT : première grande action du Cerema.
3. Pour illustrer les multiples actions du Cerema, **une présentation technique**, exposée par Didier TREINSOUTROT du Cerema/DterSO/DALETT/Toulouse : "*imagerie satellitaire pour la connaissance des territoires*". Madame Dominique ALBA invite le Cerema à se rapprocher d'autres organismes tels que certaines agences d'urbanisme (IAU Île-de-France et Lyon) qui font le même travail depuis plus longtemps, mais sur d'autres périmètres.

6. Programme d'activité de l'année 2015

Diaporama présenté par B. LHUISSIER (D4P)

En réponse à la représentante du Ministère de l'intérieur qui regrette qu'une action DSCR ait disparu de la programmation, le D4P attire l'attention sur le fait que les 15% d'activité en T9+ permettront de prendre en compte ces demandes non inscrites, non suffisamment définies ou imprévues.

Gaël PERDRIAU rappelle que 2015 est encore une année de transition.

CFDT & UNSA insistent sur le côté perfectible de cette programmation et l'intérêt de mieux faire ressortir le travail transversal. Enfin, la présentation annuelle d'un programme n'est pas toujours pertinente pour des nombreuses actions qui mériteraient une programmation pluriannuelle.

Deux associations, FNE et FNAUT, invitent à "*sortir de la route*" et à plus s'ouvrir à d'autres infrastructures comme le ferroviaire et la voie d'eau.

La représentante du CSTB invite le Cerema à s'interroger sur la nécessaire complémentarité qu'il faudra trouver entre les interventions portées par différents Établissements sur les mêmes thématiques (exemple de la performance énergétique du bâtiment qui figure également au programme d'action du CSTB).

Dominique ALBA, personnalité qualifiée, Directrice de l'Atelier parisien pour l'urbanisme (APUR) qualifie ce programme de trop longue liste destinée à faire plaisir aux services de l'État. Elle invite à approfondir les thèmes de l'économie de l'infrastructure et du recyclage, ainsi qu'à mettre en valeur les territoires dans la programmation.

L'ARF estime qu'on est bousculé par le numérique et que les institutions ont du mal à répondre aux besoins de la sphère publique. Il est nécessaire de plus travailler sur l'inter modalité des transports.

Le représentant du ministère de la recherche regrette qu'on ne voie pas émerger du projet stratégique de grandes lignes directrices de l'activité du Cerema pour l'année 2015.

Le DRI se félicite du travail réalisé, avec notamment une diminution du nombre de lignes de programme. Il entend la remarque sur les partenariats. Il admet que cela reste encore un programme de transition et appelle le conseil d'administration à l'approuver.

CFDT & UNSA : ce programme et son mode d'élaboration sont plus que perfectibles, mais nous n'avons pas l'habitude de nous tirer des balles dans le pied. Aussi, **nous votons POUR**, mais ce n'est pas un blanc-seing donné à la DG.

Nota : CGT et FO ne font pas le même choix.

7. Démarche de travail pour l'élaboration du schéma directeur immobilier

Diaporama présenté par C.DUPAS (DAGEF).

Pour mémoire, le CEREMA assume les charges de propriétaire. On nous présente une comparaison des coûts du patrimoine immobilier du Cerema avec ceux d'établissements universitaires. Pas idéal ! Entre les différentes Dter/DTEc, les disparités en termes notamment de coûts de Gros Entretien/Renouvellement sont très variables, mais il manque un détail par implantation.

La représentante du CSTB fait part de l'expérience de son établissement et invite le Cerema à avoir une vision dynamique, notamment sur les nouvelles façons dont on va opérer notre activité dans le futur, il existe d'autres solutions que la cession de sites pour faire baisser les coûts d'exploitation.

Le SG du MEDDE/MLETR, Francis ROL-TANGUY, tient à prendre la parole, d'autant plus qu'il a été interpellé par les déclarations liminaires des représentants du personnel. Pour lui, tous les services des ministères doivent établir leur stratégie immobilière. Le Cerema y a échappé jusque-là et le protocole d'accord ne l'exonérera pas au-delà du 1^{er} janvier 2016. La décision de confier la mission d'inspection immobilière à Pascal BERTEAUD aurait été prise en accord avec le DG et le DRI. Le choix de Pascal BERTEAUD est lié à sa disponibilité et à sa connaissance du RST pendant la première phase de préfiguration.

En complément, il invite le Cerema à aller vers des commandes "*partagées*" avec les collectivités, pour accroître ses ressources propres ou partenariales et compenser la baisse prévisible de la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP).

La FNE se demande comment le Cerema pourra continuer à être en lien avec les territoires, comment il se positionnera par rapport au nouveau découpage régional, quels sont les moyens qu'il pourra mutualiser et avec qui ?

La **CFDT** prévient qu'il serait absurde d'amputer la Direction Territoriale Méditerranée de l'actuelle région Languedoc-Roussillon, alors qu'elle a une réelle cohérence géographique avec Paca et Corse. Le DG relève que, hormis cet exemple, la nouvelle carte régionale épouse plutôt bien celle des directions territoriales du Cerema, ce qui est rassurant.

CFDT & UNSA questionnent sur l'opportunité et le coût du cabinet de conseil extérieur prévu pour « *animer les réflexions au sein de chacune des directions au cours du second trimestre* ».

Le DG répond que le Cerema a déjà utilisé des compétences internes en plus du recours à un bureau d'études extérieur...et qu'on sera économe de nos moyens pour la suite de l'exercice.

8. Élaboration du projet stratégique

Un débat intéressant s'ouvre, malheureusement limité par le manque de temps. Il aurait fallu prévoir ce CA sur la journée et non pas sur une matinée de 3 heures, devenues 4 !

La DGITM affirme ne pouvoir accepter que le domaine "*infrastructures*" soit la variable d'ajustement du Cerema pour s'ouvrir à d'autres thématiques. Elle demande d'urgence un dialogue sur le sujet. Enfin, elle regrette que pour l'instant, on ne trouve rien dans le projet sur le domaine "*maritime*".

Dominique ALBA approuve cette intervention car l'infrastructure de demain n'est pas celle d'hier. En outre, il faut intégrer les réflexions sur les divers réseaux (chaleur...) et sur la réduction des coûts et des normes. Quant aux deux thèmes de la transition énergétique et de l'égalité des territoires, mis en exergue dans le projet stratégique, ils sont déjà traités par d'autres.

La DSCR soutient la DGITM. **La stratégie, c'est valoriser les domaines sur lesquels on est déjà très fort !** C'est le cas du champ "*infrastructures*" et pas forcément des autres.

Pour l'administration, le territoire est déjà équipé en grande partie et la diminution des besoins en la matière est une tendance lourde. Même si d'autres besoins sont en phase d'émergence sur la gestion des infrastructures existantes ou la prise en compte d'infrastructures non-routières, il faudra anticiper ces évolutions dans la stratégie de l'établissement.

Le **DG** rappelle qu'il est prévu de consacrer une part non négligeable (10%) de la SCSP à des actions menées de manière autonome, sur des champs d'intervention et/ou des thématiques en émergence afin d'aider le Cerema à faire évoluer son positionnement.

Francis ROL-TANGUY (SG) précise qu'en tant que commissaire du gouvernement, il est normal qu'il n'ait pas la même position que les administrateurs. Quand le Ministre dit qu'il faut plus de transition énergétique et d'égalité des territoires, ce n'est pas que pour le Cerema.

La représentante du CSTB : sur la forme, il faudrait commencer par dire que le Cerema c'est le regroupement de 3 100 personnes et compétences et pas de 11 services. Elle espère une version extrêmement synthétique du projet stratégique, en moins de 4 pages.

9. Délégation de pouvoir au directeur général pour attribuer un marché

Approuvé à l'unanimité des membres...encore présents à presque 14 h !

<p style="text-align: center;">Prochain Conseil d'administration, le 30 mars 2015 avec notamment l'adoption du projet stratégique.</p>
--

Déclaration liminaire commune **CFDT-UNSA** au Conseil d'administration du Cerema du 9 février 2015

Mesdames, Messieurs, bonjour. **Notre intervention portera sur trois points :**

- la présidence du Cerema et l'implication des collectivités locales,
- le programme d'activité 2015,
- le projet stratégique du Cerema, pollué par une mission ministérielle sur l'immobilier.

Premier point, la présidence du Cerema. Dès la préfiguration en 2012, la CFDT et l'UNSA ont souhaité et revendiqué, en Comité Technique Ministériel, la distinction entre les postes de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration. Pour nous, cela devait permettre d'ouvrir la présidence à des candidats issus des collectivités. C'est une réelle opportunité pour développer les partenariats, pour construire un Cerema au service des politiques publiques, de l'état comme des collectivités. Nous nous réjouissons de ces deux candidatures intéressantes, d'une part de l'association des maires de France et d'autre part de l'association des communautés de France. Aussi, nous ne reculerons pas devant nos responsabilités et aujourd'hui, nous prendrons part au vote pour cette élection à la présidence de notre établissement.

Deuxième point, le programme d'activité 2015. Malgré un contexte législatif mouvant (logement, transition énergétique, MAPTAM...), une mobilisation importante a été menée au sein du Cerema, notamment au niveau des cadres. Cette mobilisation ne pourra durer que si des méthodes de travail opérationnelles sont définies et partagées par tous. Nous pensons surtout aux relations internes entre les différentes instances du Cerema, entre les Directions Techniques, les Directions Territoriales et le Siège.

Troisième point, la stratégie du Cerema.

Tout d'abord, nous nous adressons à **Monsieur le secrétaire général** de nos deux Ministères, commissaire du gouvernement au sein de ce conseil d'administration. Nous avons été désagréablement surpris par le fond et la forme de votre courrier du 29 janvier à Monsieur Bertheaud, lui confiant une mission sur la **stratégie immobilière** du Cerema. Et nous l'avons fait savoir au personnel. Les termes utilisés, je cite "*perspectives de baisses d'effectifs et de réductions de moyens budgétaires*" ont été ressentis comme **une provocation et une entorse au protocole** d'accord signé entre les organisations syndicales et les ministres. Cette mission nous apparaît comme prématurée dans le calendrier et mal venue dans le contexte du dialogue social sur la V0 du premier projet stratégique du Cerema. Les restructurations, voire les fermetures de sites, iront à l'encontre d'un Cerema bien ancré dans les territoires, avec des implantations au plus près des collectivités. Et elles entraîneront aussi des pertes de compétences, comme ce fut le cas pour l'ex-Setra, délocalisé à Sourdun.

Toute stratégie a besoin d'une gestion prévisionnelle des **effectifs et compétences**, qui ne soit pas purement comptable. Les effectifs sont à la baisse et des agents, promus pour leurs compétences, ne sont pas gardés au Cerema. Nous attendons des orientations claires sur ce sujet crucial, tant pour l'attractivité du Cerema que pour sa pérennité et sa légitimité par rapport à d'autres établissements publics et partenaires.

Ce projet va être présenté à un **Conseil stratégique**, constitué à la dernière minute et dans la plus grande "discrétion", après une année blanche en 2014. La CFDT et l'UNSA tiennent à rappeler qu'elles ont été bien seules pour demander la participation de représentants du personnel, mais en vain.

Quant au **Conseil Scientifique et Technique**, nos représentants ont été élus le 4 décembre dernier, mais toujours aucune information, ni sur les autres membres, ni sur la date de sa première réunion. La moindre des choses serait qu'il soit consulté sur le projet stratégique !

Enfin, nous attendons toujours les **Comités d'orientation** thématiques et territoriaux, pourtant inscrits dans la loi du 28 mai 2013. Leurs réflexions auraient pu contribuer à l'élaboration du programme et de la stratégie. Certes, le Cerema ne se fera pas en un an, mais un calendrier serait un minimum, pour montrer qu'on ne les a pas oubliés.

Le chapitre 8 intitulé "**La mobilisation du Cerema pour mettre en œuvre le projet stratégique**" est encore malheureusement vide ! La création du Cerema doit être une vraie opportunité en terme d'évolution des missions, mais il faut qu'elle entraîne l'adhésion de tous les personnels, techniques et administratifs. Leurs attentes étaient et restent fortes, mais la déception commence à poindre...